VENTE POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES

Ventes de Propriétés Foncières

POUR

TAXES D'ETAT

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Troisième District.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, Troisième District, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1902.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI le 30ème jour d'août A. D. 1902, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient complétées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et au District de Levée d'Orléans, pour forcer la collection des taxes assessées dans l'année 1901, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année pour laquelle lesdites taxes ont été assessées, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux, d'après l'assessement de ladite année, et la propriété foncière assessée à chacun devant être offerte en vente comme suit, à savoir:

BLANE, ANDREW—
Taxe d'Etat de 1901..........$6 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... 1 00

Total..........$7 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Port, Royale et Architecte, désigné comme partie du lot no 1 dans l'ilet no 155, mesurant 25 pieds de face à la rue Architecte sur 63 pieds 6 pouces de profondeur.

BLANDIN, Mme FELICIE—
Taxe d'Etat de 1901.......... 90
Taxe de levée, district d'Orléans.......... 15

Total.......... $1 05
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Amesté, Allen, Prieur, et Johnson, désigné comme lots no 25 dans l'ilet no 300, mesurant 32 pieds de face à rue Prieur sur [illegible] pieds de profondeur.

[illegible], JOSEPH—
Taxe d'Etat de 1901.......... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans.... 10c

Total.......... 70c
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues D'Abadie, Gayoso, Mire et Tonti, désignés comme lots Nos 16 et 17 dans l'ilet No 2120, mesurant 60 pieds de face à la rue D'Abadie sur 65 pieds de profondeur.

BOGG, Héritiers W. H. et als.
Taxe d'Etat de 1901..........$10 80
Taxe de levée, district d'Orléans.... 1 80

Total.......... $12 60
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Remparts et St Claude, désigné comme lot no 5 dans l'ilet no 371, mesurant 23 pieds de face à la rue St Claude sur 120 de profondeur.

BOGG, Héritiers W. H. et als.—
Taxe d'Etat de 1901.......... $15 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... 2 50

Total.......... $17 50
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Chartres et Royale, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 151, mesurant 31 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

BOGG, Héritiers Wm. H. et als.—
Taxe d'Etat de 1901.......... $4 20
Taxe de levée, district d'Orléans.... 70

Total.......... $4 90
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Chartres et Royale, désigné comme lot no 3 dans l'ilet no 151, mesurant 27 pieds de face à la rue Marigny sur 126 pieds de profondeur.

BELL, NATHAN—
Taxe d'Etat de 1901..........$1 80
Taxe de levée district d'Orléans.... 30

Total..........$2 10
Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues D'Abadie, l'avenue St Bernard, les rues Galvez et Mire, désignés comme lots nos 1 à 3 dans l'ilet No 1043, mesurant 20 pieds de face à la rue D'Abadie sur 42 pieds de profondeur d'un côté et 70 pieds de l'autre.

[illegible], Veuve A.—
Taxe d'Etat de 1901..........$12 00
Taxe de levée district d'Orléans.... 2 00

Total.......... 14 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné les rues Français, Touro, Remparts et St Claude, désigné comme lot No 27 dans l'ilet No 275, mesurant 30 pieds de face à la rue Remparts sur 127 pieds de profondeur.

BROWN, Mme OLIVIA—
Taxe d'Etat de 1901..........45c
Taxe de levée, district d'Orléans....07-1/2c

Total..........52 1/2c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Aubry, D'Abadie, Broad et White, désigné dans l'ilet no 1514, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue White sur 120 pieds de profondeur.

BROWN, Mme OLIVIA—
Taxe d'Etat de 1901..........45c
Taxe de levée, district d'Orléans.... 07-1/2c

Total..........52 1/2c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Aubry, D'Abadie, Broad et White, désigné dans l'ilet No 1514, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue White sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues White et Aubry.

BROWN, MONTGOMERY—
Taxe d'Etat de 1901.......... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans.... 10c

Total.......... 70c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lizardi, Forstall, Chartres et Royale, désigné comme lot no 1 dans l'ilet no 118, mesurant 30 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Chartres et Forstall.

BOUTTERE, Mme C. A.—
Taxe d'Etat de 1901..........$2 40
Taxe de levée, district d'Orléans.... 40

Total..........$2 80
Cinq lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Caffin, les rues Flood, Remparts et St Claude, désignés comme lots nos 9 à 13 dans l'ilet no 258, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Flood sur 120 pieds de profondeur.

BOUCHE, Veuve LAWRENCE—
Taxe d'Etat de 1901.......... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans.... 10c

Total.......... 70c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deslonde, Tennessee, Peters et Royale, désigné comme lot No 16 dans l'ilet Nos 42, 43 et 121.

ARUSO, FRANK—
Taxe d'Etat de 1901.......... $5 40
Taxe de levée, district d'Orléans.... 90

Total.......... $6 30
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, St Antoine, Marais et Urquhart, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 494, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourbon sur 120 pieds de profondeur.

[illegible], Veuve [illegible]—
Taxe d'Etat de 1901..........$[illegible]
Taxe de levée, district d'Orléans...... 50

Total..........$[illegible]
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par [illegible], désigné comme partie du lot no 10 dans l'ilet No [illegible], mesurant [illegible] pieds de face à la rue [illegible] sur [illegible] de profondeur d'un côté et [illegible] pieds de l'autre.

COLLINS, WILLIAM A.—
Taxe d'Etat de 1901.......... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans.. 50

Total.......... $3 50
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nlle-Orléans, Allen, Tonti et Rocheblave, désigné comme partie du lot No 19 dans l'ilet No 1303, mesurant 15 pieds de face à la rue Tonti sur 150 pieds de profondeur.

COLLINS, WILLIAM A.—
Taxe d'Etat de 1901.......... 30c
Taxe de levée, district d'Orléans.... 05c

Total.......... 35c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nlle-Orléans, Allen, Tonti et Rocheblave, désigné comme partie du lot no 16 dans l'ilet no 1303, mesurant 15 pieds de face à la rue Tonti sur 150 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur.

D'HAMEL, Mme ENRIQUE R.—
Taxe d'Etat de 1901.......... 90
Taxe de levée, district d'Orléans.... 15

Total.......... $1 05
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapage, Dupré, Grande Route St Jean et White, désigné comme lot no 2 dans l'ilet No 1307, mesurant 31 pieds de face à la rue Lapage sur 150 pieds de profondeur.

D'HAMEL, Mme ENRIQUE R.—
Taxe d'Etat de 1901.......... 90
Taxe de levée, district d'Orléans.... 15

Total.......... $1 05
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapage, Dupré, Grande Route St Jean et White, désigné comme lot No 1 dans l'ilet no 1307, mesurant 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Lapage sur 150 pieds de profondeur.

DARCANTEL, ARMAND—
Taxe d'Etat de 1901.......... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans...... 40

Total..........$2 80
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Saint Tonti, Flood, Royale et Dauphine, désignés comme lots nos 11 et 12 dans l'ilet no 197, mesurant 60 pieds de face à la rue Royale sur 150 pieds 10 pouces de profondeur.

DARCANTEL, ARMAND—
Taxe d'Etat de 1901..........$1 20
Taxe de levée, district d'Orléans...... 20

Total.......... $1 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Saint Tonti, Flood, Royale et Dauphine désigné comme lot no 10 dans l'ilet No 197, mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Royale sur 150 pieds 10 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues Royale et Andry.

DeRENNA, GREGORY et GEORGE—
Taxe d'Etat de 1901..........$1 50
Taxe de levée, district d'Orléans...... 25

Total..........$1 75
Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orange, Lapeyrouse, Johnson et Galvez, désignés comme lots Nos 2 à 4 dans l'ilet No 1097, mesurant 90 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur 125 pieds de profondeur.

DIETRICH, Mlle SOPHIE—
Taxe d'Etat de 1901.......... 30c
Taxe de levée, district d'Orléans... 05c

Total.......... 35c
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Lombard et Stephen Girard, dans l'ilet no 2227, mesurant 73 pieds 5 pouces de face à la rue Champs Elysées sur 148 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Lombard.

DIETRICH, Mlle SOPHIE—
Taxe d'Etat de 1901..........$3 00
Taxe de levée, district d'Orléans..... 50

Total.......... $3 50
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les Propriétés faisant face à la partie inférieure du Bayou St Jean, désigné dans le Folio 213, mesurant 137 pieds de face au Bayou St Jean sur 180 pieds de profondeur.

DIETRICH, Mlle S.—
Taxe d'Etat de 1901.......... 90
Taxe de levée, district d'Orléans...... 15

Total.......... 1 05
Une portion de terre et les améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, St Antoine, Lel et Hope, désigné dans l'ilet No 1301, mesurant 120 pieds de face à la rue St Antoine sur 126 pieds de profondeur

DIETRICH, Mme SOPHIE—
Taxe d'Etat de 1901.......... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans.... 10c

Total.......... 70c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Mire et Tonti, désigné comme lot no 6 dans l'ilet no 1173, mesurant 30 pieds de face à la rue Française sur 120 pieds de profondeur.

DIETRICH, Mlle S.—
Taxe d'Etat de 1901.......... $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans...... 20

Total..........$1 40
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Lizardi, Egana, Douglas et Chartres, désignés comme lots nos 1 et 2 dans l'ilet no 30 B, mesurant 45 pieds sur 136 pieds de profondeur.

DIETRICH, Mlle SOPHIE—
Taxe d'Etat de 1901.......... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans.... 10c

Total.......... 70c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Forstall, Royale, Chartres et Royale, désigné comme lot no 15 dans l'ilet no 119, mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Forstall sur 71 pieds 6 pouces de profondeur.

DUFFEY, ALEXANDER—
Taxe d'Etat de 1901..........$1 20
Taxe de levée, district d'Orléans...... 20

Total..........$1 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue de Londres, les rues Nlle-Orléans, Grant et Mire, désigné comme lot no 73 dans l'ilet No 1051, mesurant 42 pieds de face à la rue Nlle Orléans sur 179 pieds de profondeur.

HOWARD, Vve ED. et Mlle M. DENNIS—
Taxe d'Etat de 1901.......... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans.... 10c

Total.......... 70c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Forstall, Royale, Chartres et Royale, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 119, mesurant 26 pieds 4 pouces de face à la rue Forstall sur 71 pieds 6 pouces de profondeur.

HOWARD, Vve ED. et Mlle M. DENNIS—
Taxe d'Etat de 1901.......... 90
Taxe de levée, district d'Orléans.... 15

Total.......... $1 05
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Forstall, Royale, Chartres et Royale, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 119, mesurant 26 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds 6 pouces de profondeur.

JACKSON, SAM. et JOE DONALDSON—
Taxe d'Etat de 1901.......... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans...... 30

Total.......... $2 10
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tricou, Delery, Chartres et Douglas, désignés comme lots nos 7 et 8 dans l'ilet no 81, mesurant 52 pieds de face à la rue Douglas sur 76 pieds 2 pouces de profondeur.

KENINGER, Vve A.—
Taxe d'Etat de 1901..........$6 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... 1 00

Total..........$7 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Villeré et Robertson, désigné comme partie du lot no 1 dans l'ilet no 688, mesurant 30 pieds de face à la rue Française sur 120 pieds de profondeur.

LANDRY, PHILOMENE—
Taxe d'Etat de 1901.......... 90
Taxe de levée, district d'Orléans...... 15

Total..........$1 05
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Fortin, Désommeaux et Sauvage, désigné comme lot 15 dans l'ilet no 1536, mesurant 50 pieds de face à la rue Fortin sur 75 pieds de profondeur.

LOTZ, LEONARD, JR—
Taxe d'Etat de 1901.......... $6 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... 1 00

Total.......... $7 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme lot no 14 dans l'ilet No 1342, mesurant 30 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Laharpe sur 110 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Laharpe et Dorgenois.

LOUIS, JEAN—
Taxe d'Etat de 1901.......... 60c
Taxe de levée district d'Orléans...... 10c

Total.......... 70c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par la rue Nouvelle Orléans, l'avenue de Londres, les rues Mire et Tonti, désigné comme lot no 2 dans l'ilet no 1180, mesurant 30 pieds de face à la rue Mire sur 116 pieds de profondeur.

MEYER, F. A.—
Taxe d'Etat de 1901.......... 90
Taxe de levée, district d'Orléans.... 15

Total.......... $1 05
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Orange, l'avenue St Bernard, les rues Prieur et Johnson, désigné comme lot No 7 dans l'ilet no 868, mesurant 71 pieds de face à la rue Orange et 76 pieds dans le fond sur 77 pieds de profondeur d'un côté et 45 pieds de l'autre.

MORRIS, Vve JOS.—
Taxe d'Etat de 1901.......... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans...... 10c

Total.......... 70c
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Espagne, Prieur et Johnson, désignés comme lots Nos 18 et 19 dans l'ilet no 916, mesurant 64 pieds de face à la rue Mandeville sur 106 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Mandeville et Johnson.

NICHOLAS, LAURENT—
Taxe d'Etat de 1901..........$7 20
Taxe de levée, district d'Orléans...... 1 20

Total.......... $8 40
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orange, Lapeyrouse, Johnson et Galvez, désignée dans l'ilet no 1097.

OLIPHANT, Mme JULIA—
Taxe d'Etat de 1901.......... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans...... 30

Total.......... $2 10
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Bourgogne, l'avenue St Roch, les rues Urquhart et Villeré, désigné comme partie du lot No 11 dans l'ilet No 915, mesurant 31 pieds de face à l'avenue St Roch sur 87 pieds de profondeur et formant l'encoignure de l'avenue St Roch et la rue Villeré.

POMPIE, Mme JOSEPH—
Taxe d'Etat de 1901.......... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans...... 10c

Total.......... 70c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Johnson, Français et Grant, désigné comme lot No 13 dans l'ilet no 1025, mesurant 40 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Français sur 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur et formant l'encoignure des rues Français et Grant.

POMPIE, Mme JOSEPH—
Taxe d'Etat de 1901.......... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans.... 10c

Total.......... 70c
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Johnson, Français et Grant, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'ilet No 1025, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Grant sur 100 pieds de profondeur.

ROUX, Mme LYDIA—
Taxe d'Etat de 1901..........$2 10
Taxe de levée, district d'Orléans.... 35

Total.......... $2 45
Treize lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Paris, les rues Bruxelles, Duels et Industrie, désignés dans l'ilet No 1576.

ROIG, Vve WILHELMINA—
Taxe d'Etat de 1901..........$3 60
Taxe de levée, district d'Orléans.... 60

Total..........$4 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Congress, Indépendance, Royale et Dauphine, désigné comme la moitié des lots nos 5 et 6 dans l'ilet no 176, mesurant 32 pieds de face à la rue Indépendance sur 96 pieds de profondeur.

SAMUEL ISRAELITE BAPTISTE CHURCH—
Taxe d'Etat de 1901.......... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans.... 30

Total.......... $2 10
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Touro, Grant et Johnson, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 1026, mesurant 30 pieds de face à la rue Touro sur 120 pieds de profondeur.

ST LOUIS, Vve MAGARET—
Taxe d'Etat de 1901.......... $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans.... 20

Total.......... $1 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les avenues St Bernard et Londres, les rues Prieur et Johnson, désigné comme lot no 4 dans l'ilet No 905, mesurant 70 pieds face à la rue Johnson sur 53 pieds 4 pouces de profondeur.

SCOTT CHINN CHAPEL—
Taxe d'Etat de 1901..........$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans... 30

Total.......... $2 10
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Roman et Prieur, désignés comme lots nos 3 et 4 dans l'ilet No 994, mesurant 66 pieds de face à la rue Laharpe sur 104 pieds de profondeur.

SOCIETY FOR THE RELIEF OF DESTITUTE ORPHAN BOYS—
Taxe d'Etat de 1901.......... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... 50

Total.......... $3 50
Un et autres terres et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, composé des portions A, F, I, M et N comme suit: portion F borné au nord par le lac Pontchartrain, à l'est par l'avenue St Antoine, au sud par les terres de Gentilly et de l'avenue Monroe, à l'ouest par l'avenue Paris; portion N borné au nord par l'avenue Monroe, à l'est et au sud par les terres de Gentilly, à l'ouest par le Bayou St Jean.

SCHULZ, JAMES B.—
Taxe d'Etat de 1901..........45c
Taxe de levée, district d'Orléans.... 07 1/2c

Total..........52 1/2c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Elmira, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No 4 dans l'ilet no 523, mesurant 31 pieds de face à la rue Elmira sur 120 pieds 7 pouces de profondeur.

TERRY, WILLIAM—
Taxe d'Etat de 1901.......... $4 20
Taxe de levée, district d'Orléans...... 70

Total.......... $4 90
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues Montegut, Clouet, Bourgogne et Rempart, désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 282 mesurant 34 pieds de face à la rue Rempart sur 12[illegible] pieds de profondeur.

UNKNOWN—
Taxe d'Etat de 1901.......... 30c
Taxe de levée, district d'Orléans.... 05c

Total.......... 35c
Un ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par la rue Français, la plantation Hopkins et la rue St Jean, désigné comme ilet No 4014, mesurant 282 pieds sur 320 pieds.

UNKNOWN—
Taxe d'Etat de 1901.......... 30c
Taxe de levée, district d'Orléans.... 05c

Total.......... 35c
Un ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, borné par les rues Français, Touro, la plantation Hopkins et la rue St Jean, désigné comme ilet No 4015, mesurant 300 pieds sur 320 pieds.

UNKNOWN—
Taxe d'Etat de 1901..........$1 20
Taxe de levée, district d'Orléans.... 20

Total..........$1 40
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Tricou, Bourgogne et Remparts, désignés comme lots Nos 15 et 16 dans l'ilet No 317, mesurant 60 pieds de face à la rue Remparts sur 156 pieds de profondeur.

WELLS MARY A.—
Taxe d'Etat de 1901.......... $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans.... 20

Total.......... 1 40
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Press, St Ferdinand, Marais et Urquhart, désignés comme lots Nos 13 et 14 dans l'ilet No 455, mesurant 64 pieds de face à la rue St Ferdinand sur 120 pieds de profondeur.

WREN, Mme KATHERINE D.—
Taxe d'Etat de 1901..........$6 60
Taxe de levée, district d'Orléans...... 1 10

Total..........$7 70
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet comprennent les Limites Fortin, les rues Esplanade, Fortin, le Chemin Gentilly et le Chemin du Bayou, désignée dans l'ilet Nos 1734 à 1770.

WILLIAMS, Vve B.—
Taxe d'Etat de 1901.......... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans.... 40

Total.......... $2 80
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Arts, Musique, Villeré et Robertson, désigné comme lot No 26 dans l'ilet No 612, mesurant 32 pieds de face à la rue Villeré sur 128 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. Les ventes se feront sans estimation, au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens et les pénalités.

F. P. DUDENHEFER,
Collecteur de Taxes d'Etat, Troisième District, Paroisse d'Orléans.
29 juil—30—août 5 12 19 26 30

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Troisième District.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, Du 3me District, paroisse d'Orléans, Coin des rues Champs-Elysées et Chartres.

Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1902.

Conformément à la section 63, de l'acte No 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur les propriétés foncières situées dans le Troisième District, paroisse d'Orléans, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes de l'année [illegible] que j'en commencerai la vente, à la porte de la Cour, le SAMEDI, 30 août 1902, à 11 heures a. m. et que le nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, et continueront à l'être, conformément à la loi préparatoire à telle vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

F. P. DUDENHEFER,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Troisième District, Paroisse d'Orléans.
29 juil—29—août 5 12 19 26 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Esther Loughrin, femme de Ernest Harsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,486—Division D.—Attendu que Ernest Harsen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Esther Loughrin, femme de Ernest Harsen, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. A. E. et O. S. Livaudais, avocats. 29 août—29—sept 2 7

James Tool versus ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 45,328 —Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Pfister, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. B. E. Forman, avocat. 26 août—26 30—sept 4

Succession de Mme Mary Elizabeth Struth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,036 Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Christian Conrad Struth, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. B. Rosser, Jr., avocat. 26 août—26 30—sept 6

Succession de Mme Louisa Roth, femme de William Larter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,459—Division B—Attendu que William Larter a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feu Mme Louisa Roth, femme de William Larter, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Sambola & Ducros, avocats. 27 août—27 31—sept 5

Succession de Margaret Maney, femme de George Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64 406—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Smith, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—F. J. Puig, avocat. 21 août—21 25 30

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Avantageusement situées Dans le Troisième District.

No 1990

Rue ST-BERNARD, entre les rues St-Claude et Marais. Résidence à deux étages.

Nos 1927-1929

Rue Columbus, entre les rues Marais et St-Claude. Cottage double élevé de terre.

2

Lots de terre encoignure Egana et Delaronde.

Graziella L. Léonard vs Edgar Davenport et al.

No 68,137—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 812 rue Commune—

Mercredi, 10 Septembre 1902,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à la

BUREAU ET BOURSE

No 812 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et d'après un jugement lu et rendu en pleine cour le 30 juillet 1902 et jugement signé en pleine cour le 6 août 1902 par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° 2 certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 50, borné par les rues Delaronde, Lizardi, Egana et Chartres, désignés par les Nos 1, 2 et 3, sur un croquis fait par S. G. de l'Isle, daté le 22 février 1894 et annexé à un acte de vente de J. V. Gourdain et femme à M P. Doniat, passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, daté le 10 mai 1894, et mesurant chacun 32 pieds de face sur la rue Delaronde sur une profondeur de 130 pieds 10 pouces et 3 lignes, le No 3 formant l'encoignure des rues Delaronde et Egana.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 322 (autrefois ilet No 4), borné par les rues St Bernard, St Claude (autrefois Bons Enfants), Columbus (autrefois Mystérieuse) et Marais (autrefois Plauché). Ledit lot est désigné par la lettre A, sur un croquis d'arpentage fait par Edgar Pilié, daté le 2 juillet 1902, annexé à l'inventaire fait par Jules F. Meunier, notaire, le 19 juillet 1902, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de 148 pieds 4 pouces et 1 ligne de l'encoignure St Claude et mesure, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à l'avenue St Bernard, la même largeur sur la ligne du fond et 97 pieds 6 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages retirée de la rue, ayant salon et salle à manger avec portes à coulisses, 2 grandes et 2 petites chambres au premier étage, 2 grandes et 2 petites chambres au second étage, galerie de devant aux deux étages, cuisine haute ayant 4 chambres, gaz, lieux d'aisances, citerne, etc. Portant le No municipal 1990 avenue St Bernard.

3° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et avantages y appartenant ou de quelque sorte y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 322 (autrefois l'ilet No 4), désigné par la lettre B, d'après un croquis d'Edgar Pilié, ci-dessus mentionné (et forme une partie du lot désigné par le No 9, d'après un plan de J A. d'Hémécourt) et d'après lequel croquis d'Edgard Pilié, ledit lot commence à une distance de 186 pieds 4 pouces et 5 lignes de l'encoignure de la rue St Claude et mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 10 pouces et 2 lignes de face sur la rue Columbus, 31 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond le séparant de la lettre A sur ledit croquis, sur une profondeur de 39 pieds 7 pouces et 4 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue St Claude et 47 pieds 2 pouces et 6 lignes sur le côté opposé vers la rue Marais.

Les améliorations comprennent un cottage double, élevé de terre, avec 4 chambres de chaque côté, citernes, lieux d'aisances, etc., portant les Nos 1927-1929 rue Columbus.

Termes et Conditions—Pour la première propriété décrite, comptant sur adjudication, et pour les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites, comme suit: La moitié comptant et la balance à un, ou à un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, en billets portant six pour cent d'intérêt du jour de l'acte de vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, les acquéreurs assureront les améliorations pour un montant égal à la portion du crédit et de transférer les polices aux porteurs des billets; les actes de vente de contenir la clause de non aliénation et cinq pour cent pour honoraire d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour forcer le paiement des billets, et toutes les autres clauses contenues dans les actes de vente, les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix d'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de Revenu et déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.

Clegg & Quintero Jerome Meunier et George W. Flynn pour les défendants.

10 août—10 17 24 31—sept 7 10

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas Bruce.

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, Division B.— No 66,243— En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre signé le 20 août 1902, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MERCREDI, le 10 septembre, à midi—

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Dauphine, David et Salomon, désigné par le lot numéro 4 sur un plan de F. N. Tourné, daté le 5 décembre 1865, ledit lot mesurant 31' 11" 5''' de face à la rue du Canal sur 150' de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, et devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.

Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.

26 août—26—sept 2 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, Nos 1900-02 rue Howard, coin Bruto.

Et la maison double à deux étages immédiatement en arrière sur le fond, connue comme Nos 2328-30 rue Bruto.

A l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 23 septembre 1902 à midi.

Succession de Frederick W. Heath

No 66,119—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre signé le 15 août 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique à l'heure, l'endroit et dans l'affaire ci-dessus indiquée comme suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Bruto, Thalie et Liberté, mesurant 32 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur et façade sur la rue Bruto de 175 pieds entre lignes parallèles, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Howard et Bruto.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, payer pour l'acte de vente pardevant J. D. Taylor Esq., notaire, et faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.

Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.

J. B. Rosser Jr Esq., avocat.

17 août—17 24 31—sept 7 14 21 23

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de choix et bâtisse de résidence.

No 1432 rue Prytanée, à l'encoignure de la rue Melpomène.

Le magasin rémunératif et la propriété de résidence.

Nos 1339 et 1341 rue Magazine et Nos 1109-11-13 et 15 rue Melpomène.

Et un ilet de terre éligible dans le premier district.

In re William Raesmiger et als vs Albert Raesmiger.

No 68,146 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Friedrichs, encanteur —Bureau No 322 rue Commune, MARDI, le 16 septembre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 21 juillet 1902 et signé le 7 août 1902, par l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite à savoir:

1° Le magasin désirable et la propriété résidence No 1432 Prytanée, encoignure de la rue Melpomène, contenant 8 chambres en tout, citernes, cour, etc., décrit plus complètement comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Melpomène, Thalie et Camp, étant l'ilet No 60, formant l'encoignure des rues Prytanée et Melpomène et mesurant en mesure française, 18 pieds de face à la rue Prytanée, 18 pieds sur la ligne du fond, 90 pieds de face et profondeur sur la rue Melpomène et 90 pieds sur l'autre ligne de côté, et mesurant en mesure américaine, 19 pieds 10 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade sur la rue Melpomène, de 95 pieds 10 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins. Cette propriété est excessivement bien située et rapporte $17 00 par mois.

2° La grande propriété commerciale et résidence à l'encoignure des rues Magazine et Melpomène, et connue par les Nos 1339 et 1341 rue Magazine et Nos 1109, 1111, 1113 et 1115 rue Melpomène, plus complètement décrite comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Melpomène, Thalie et Camp, formant l'encoignure des rues Magazine et Melpomène, mesurant 28 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur et façade sur la rue Melpomène de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes; Nos 1339 et 1341 rue Magazine comprennent une bâtisse double en bois contenant deux magasins sur la façade et deux chambres dans le fond, cuisine, citerne et cour. No 1109 rue Melpomène est une demeure en briques à deux étages contenant 6 chambres, galerie, hangar, citerne, etc. Nos 1111, 1113 et 1115 rue Melpomène, est une maison à trois corps de logis ayant vestibules à escaliers, galeries, 12 chambres, citerne dans chaque cour, etc. Exceptionnellement situé cette propriété entière est capable de rapporter plus de 500 par an.

3° L'ilet de terre vacant et désirable près de l'avenue Washington, avec chemin en gravois, désigné par le No 507, situé dans le premier district de cette ville et borné par les rues Melpomène, Thalie, Saloudo et Gayoso. Voyez les titres pour dimensions. Acquis par Mme E. Zinck, veuve de A. Raesmiger, de Frank Zengel, par acte pardevant Fred Zengel, notaire, daté le 29 juillet 1894.

Conditions—Un tiers comptant à l'option des acquéreurs et la balance à un crédit de un et deux ans, démontré par des billets des acquéreurs, spécialement garantis par hypothèque et lieu de vendeur sur la propriété vendue, portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assument les taxes dues et exigibles en 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Ernest Videtau, notaire aux frais des acquéreurs.

10 août—10 17 24—sept 2 7 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Désirable Cottage Double en bois couvert en ardoises,

Nos 2700 et 2702 rue N. Remparts, à l'encoignure de la rue Port.

Succession de Henry Kaspmann et d'Emma Lambert, sa femme.

No 67,285.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER —Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 322 rue Commune—MARDI, le 9 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 25 juillet 1902 et signé le 1er août 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, actuellement absent en congé, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Le désirable cottage double en bois couvert en ardoises avec dépendances à deux étages dans le fond Nos 2700 et 2702 N. Rempart à l'encoignure de la rue Port, contenant 5 chambres de chaque côté, hangars, citernes, et cour dans le fond, décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Rempart, Port, Bourgogne et St Ferdinand, désigné comme lot No 22 de l'ilet No 10 sur un plan fait par le voyer de ville; le dit lot formant l'encoignure des rues N. Rempart et Port et mesurant 29 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue N. Rempart, sur 100 pieds de profondeur et façade sur la rue Port.

Conditions—La moitié, ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit pour des billets, spécialement garantis par hypothèque et lieu de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1902 en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente:

Acte de vente pardevant Frederick Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 août—3 10 17 24—sept 2 9

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE

JOLIS MEUBLES ET PIANO

Au No 632 rue Gravier,

ENTRE ST-CHARLES ET CAMP,

Lundi, 8 septembre 1902, à 11 A. M.

Il sera vendu sous l'acte 167 de 1894 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, par [illegible] Fitzpatrick, l'assortiment de [illegible] sur meubles emmagasinés par William Heath, pour parties inconnues [illegible] l'ordre W. T. Waterman, pour le compte de qui cela peut concerner, à savoir: [illegible], meubles de chambre à coucher et de salon, [illegible], tapis, [illegible], chaises de fer, [illegible], machine à coudre, livres, chaises de Vienne literie, etc.

Conditions—Comptant. Pas de limite

FITZPATRICK & LAMBERT, Encanteurs, Bureau 324 rue Commune.

28 août—28 31—sept 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

The F. A. Lambert Co., Ltd., en liquidation. No 62,079.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 324 rue Commune—MARDI, le 9 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le ci après, à savoir:

Un lot de jugements et de comptes courants, d'après la liste enregistrée au bureau de l'encanteur

Conditions—Comptant sur les lieux.

22 août—22 31—sept 2

VENTES A L'ENC[AN]

J. Paul Hecke[r]

ANNONCE JUDICIAI[RE]

ATTENTION!

Placeurs et Spéculat[eurs]

Dans l'affaire de la succes[sion de] James Kelly.

No 67,372— Cour Civile de Distri[ct] paroisse d'Orléans—Division [illegible]

PAR J. PAUL HECKER, En[canteur] Bureau 731 rue Commune—J[EUDI] 11 septembre 1902, à midi, à la B[ourse des] Encanteurs de la Nouvelle Orléans, [rue] Baronne, en vertu d'un ordre signé [illegible] 1902, par l'Hon John St Paul, juge d[e la Cour] Civile de District pour la Paroisse d['Orléans,] Division E, agissant pour l'Hon. [illegible] Théard, juge de la Division E, act[uellement] absent en congé, dans l'affaire ci-des[sus in]titulée et numérotée, il sera vendu à [l'enchère] publique, la propriété ci-après décri[te à sa]voir—

Un certain lot de terre ensemble [avec les] bâtisses et améliorations qui s'y tro[uvent et] toutes les dépendances y appartenan[t, situé] dans le Deuxième District de cette vi[lle, dans] l'ilet compris entre les rues Dumaine, [illegible] Galvez et Mire, mesurant en [mesure] américaine, vingt sept pieds sept p[ouces] dix lignes de face à la rue Dumaine, [sur une profondeur] de profondeur sur la droite [illegible] ligne parallèle à la rue Mire, vin[gt] pieds, cinq pouces et cinq lignes, d[e face] sur une ligne parallèle à la rue Dumaine [illegible] vers la rue Galvez, de là vingt-[illegible] sur une seconde ligne de profondeur p[arallèle à] la rue Mire, quarante quatre pieds, d[ix] sur la ligne du fond, parallèle à la rue [illegible] no et cent trente six pieds, dix pouce[s] lignes à gauche sur une ligne courant[e] trente de la dernière décrite ligne [à la rue] Dumaine. Le tout conformément à [un plan] dressé par J. A. Cosmey, daté le [illegible] 1885 et déposé comme plan No 43 da[ns le] plan No 2, en l'étude d'Amédée Duc[ros] alors notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent p[lusieurs] maisons en bois contenant à peu p[rès] chambres, cabinets, hangars, citerne, [etc.]

Conditions: Un tiers ou plus co[mptant à] l'option de l'acquéreur, la balance, [à un et deux ans,] payable en un et deux ans et [illegible] par des billets et liens de v[endeur] portant huit pour cent d'intérêt de [la date de] la vente, les taxes de 1902, d'[illegible] ville, devant être divisées en proportion [entre] l'acquéreur et la succession, devant f[aire un] dépôt comptant de vingt pour cent au [moment] de la vente.

L'acte de vente pardevant George [illegible], notaire, Liverpool & London & [Globe] Building, aux frais de l'acquéreur.

H. M. Ansley, avocat.

10 août—10 17 24 31—sept 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION D'ALEXANDER GO[illegible]

No 67,270 — Cour Civile de District [pour la] Paroisse d'Orléans— Division A.

PAR J. PAUL HECKER, [Encanteur] Bureau No 731 rue Commune—J[EUDI] le 4 septembre 1902, à midi, à la B[ourse des] Encanteurs de la Nouvelle Orléans, [rue] Baronne, en vertu d'un ordre [signé le illegible] juillet 1902 par l'Hon. John St-Paul, [juge de] la Cour Civile de District pour la [paroisse] d'Orléans, Division E, agissant pour [l'Hon.] T. C. W. Ellis, juge de la Division A, [absent] en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'[enchère] publique, la propriété ci-après décrit[e, à sa]voir—

Un certain lot de terre situé dans le [Troi]sième District de cette ville, dans l'ilet [borné] par les rues Urquhart, Piété, Marais [et Dé]siré, mesurant 26 pieds 6 1/2 pouces de [face à] la rue Désiré sur cent vingt pieds de [profondeur] entre lignes parallèles et désigné [comme] lot No 8 sur un devis annexé à un acte [de vente] pardevant A. Doriocourt, notaire en [date du] 2 décembre 1869.

Conditions — Comptant. L'acquéreur [devant] assumer les taxes de 1902 et faire un [dépôt] comptant de 20 pour cent au moment [de la] vente. Acte de vente pardevant F. [illegible]bonnet, notaire, aux frais de l'acquére[ur].

3 août—3 10 17 24 31 — sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joshua Ne[illegible]

No 68,207—Cour Civile de District [pour la] Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR J. PAUL HECKER, [Encanteur] Bureau No 731 rue Com[mune] MARDI, le 2 septembre 1902, à mi[di, à la] Bourse des Propriétés Foncières de la N[ouvel]le-Orléans, No 311 rue Baronne, en ve[rtu d'un] ordre signé le 29 juillet 1902, par l'Ho[n.] John St-Paul, juge de la Cour Civile [de Dis]trict, agissant pour l'Hon. Geo. H. [Théard,] juge de la Division E, maintenant ab[sent en] congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, [il sera] vendu à l'enchère publique la prop[riété ci-]après décrite—

Un intérêt indivis et aussi un intér[êt] indivis propriété appartenant conjointement à George H. Walker, Maçie E. Wa[lker,] Theodore A. Walker, légataires univ[ersels] Margaret Newby par jugement de Cou[r] dans les procédures de sa succession, [comme] co-propriétaires consentant à la vente [de la] propriété entière dans les présente[s procé]dures.

Deux certains lots de terre, situ[és dans] l'ancien Burthville dans l'ilet (10), [borné par] les rues Levée, Webster, Preston et [illegible] Henry Clay, désignés comme lots [illegible] 21 sur un plan dressé par J. F. Bec[illegible] mai 1866, lesdits lots mesurant chacun [illegible] neuf pieds six pouces de face à la rue [illegible] sur une largeur dans le fond de vingt-[illegible] trois pouces quatre lignes sur les p[illegible] suivantes: cent pieds neuf pouces [illegible] trois quarts lignes sur la ligne d[illegible] lots 19 et 20, cent un pieds cinq p[ouces] deux et quatre cinquièmes lignes sur [la ligne] divisant les lots 20 et 21 et deux p[illegible] pouces et deux dix-sept dixièmes ligne[s sur la] ligne divisant les lots 20 et 22.

Conditions—Une moitié ou plus co[mptant], la balance, s'il y en a, à [illegible] portant huit pour cent d'intérêt de la [date de] la vente, les clauses usuelles de [sécurité;] l'acquéreur assumant toutes les ta[xes de] 1902, et faire un dépôt de 25 0/0 au [moment] de la vente. Acte de vente pardeva[nt] A. Martinet, notaire, aux frais de l'ac[quéreur.]

31 juil—31—août 3 10 17 24 31—[illegible]

ANNONCES JUDICIAI[RES]

VENTES PAR LE SHE[RIF]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété [avec] leur amélioration du Quatri[ème] District,

Portant les Nos municipaux 630 et [illegible] Ste Marie, entre les rues Fulton [et St] Thomas) et Chippewa.

Security Building & Loan Associati[on vs] J. Sebastian.

COUR CIVILE DE DISTRICT P[OUR LA] paroisse d'Orléans—No 68,401— [En vertu] d'un writ de saisie et vente à m[oi adressé] par l'Honorable Cour Civile [de Dis]trict pour la paroisse d'Orléans, dans [l'affaire] ci-dessus intitulée, je procéderai à la [vente à] l'enchère publique, à la Bourse des P[ropriétés] Foncières, No 311 rue Baronne, entre [les rues] Gravier et Union, dans le premier [district] de cette ville, le JEUDI, 2 octob[re 1902,] à midi, de la propriété ci-après dé[crite, à sa]voir—

Deux certains lots de terre, ensem[ble avec] toutes les bâtisses et améliorations [qui s'y] trouvent, et tous les droits, voies, p[rivilèges,] servitudes et dépendances y appar[tenant] ou de quelque sorte en dépendant, situé[s dans le] Quatrième District de cette ville, d[ans l'ilet] borné par les rues Ste Marie, Fu[lton, St] Thomas, [illegible] et Chippewa, [illegible] étant [illegible] désigné par le [illegible] par le No seize [illegible] désigné par le [illegible] cent, d'après un plan dressé par Hu[illegible] voyer de la ville de Lafayette daté [illegible] et déposé comme plan No 50 du livre [illegible] No 2 de Wm Christy, anciennemen[t notaire] en cette ville, et mesure trente deux [pieds de] face à la rue Ste Marie sur cent [illegible] pieds dix pouces et trois lignes de p[rofondeur] entre lignes parallèles; et l'autre lo[t dési]gné par le No vingt huit sur un pl[an dressé] par C. A. Hedin, ingénieur civil, [daté du] jour de décembre 1861, et déposé [dans l'étude] de H. B. Cenas, ancien notaire [illegible] lequel dit lot mesure trente et [illegible] pouces et dix lignes de face à la rue [illegible] sur cent quatre-vingt-pieds de profo[ndeur en]tre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

R. S. McMURRA[Y,] Shérif Civil de la Paroisse d'O[rléans.]

Buck, Walshe & Buck, avocats po[ur le plai]gnant.

29 août—29—sept 5 12 19 26—oct [illegible]